

## Treulan

Le village se situe dans la magnifique vallée de Tréauray, à environ 4 km au nord du bourg, près de la frontière avec Plumergat. Il possède un château, disposant d'un grand parc boisé et d'un centre équestre proposant des randonnées dans les environs.

De son mariage avec Perrine GEORGES, Olivier KERMORVAN (n°1380-1714) a au moins trois enfants :

- Jacques né le 3 mai 1631. Le 3 juin 1658, il épouse Jeanne HARNOIS (ou HARNAS) en présence de Louis HARNOIS, Olivier KERMORVAN, Silvestre LE CORRE. Parmi leurs enfants, Christophe, né le 14 juillet 1672, a pour parrain messire Christophe DE ROBIEN et pour marraine damoiselle Madeleine BOUTOUILLIC d'Auray. Le couple reste à Treulan jusqu'au moins le décès de Jeanne le 10 décembre 1677. Jacques meurt par contre au Marques (Le Varquez aujourd'hui en Ste ANNE d'AURAY) le 27 avril 1689, sans doute chez son demi-frère Pierre LE LUCH. Il est inhumé en présence de Yves KERMORVAN, Claude LE CORVEC, Michel BAUDET, Pierre LE LUCH.
- Claude né le 8 mars 1634. Il épouse Jeanne LE PORT puis s'installe au moulin à eau de Loyon en PLOERIN. Il meurt en août 1687 en laissant à sa veuve la charge de six enfants mineurs, dont Jean le plus jeune âgé de 17 mois. Son fils aîné Alain, majeur en 1687, est peut-être issu d'un premier mariage. Les oncles Jacques, Yves KERMORVAN et Julien EVENAS de Treulan sont présents lors de la tutelle (B5551 - Largouet).
- Perrine née le 25 mars 1636. Elle a pour marraine autre Perrine KERMORVAN. Elle est encore vivante en 1666.

Après le décès de Perrine GEORGES le 12 mars 1639, Olivier KERMORVAN se remarie le 4 février 1641, à Jeanne LE MERO (n°1381-1715), veuve LE LUCH, qui serait originaire de Brech. Ce nouveau couple a au moins trois enfants :

- Julienne (n°857) née le 24 mars 1642, filleule de Julien LE PORT et Perrine KERMORVAN. Le 30 janvier 1659, elle épouse Julien EVENAS (n°856), en présence de François EVENAS, Jean LE TRESTE le jeune, Jean MARION. Julien serait originaire de Fetan Allan.
- Jean né le 10 avril 1644. Il est toujours vivant en 1687.
- Yves (n°690) vers 1646. Il épouse vers 1665 Jeanne MAHEAS (n°691).

Parmi les parrains et marraines figurent notamment Jacques, Henri et Olive KERGOSIEN, Julien, Claude LE PORT.

De son précédent mariage, Jeanne LE MERO a au moins deux enfants :

- Mathurin LE LUCH, marié à Andrée KERBASTARD. Parmi leurs enfants, Guy naît en mars 1669. Le couple résiderait à la métairie de Kermadio.
- Pierre LE LUCH, marié le 21 février 1672 à Marie LE MAUF. Il réside au Marquais (Le Varquez en Ste Anne d'Auray) au moins en 1688. Mais il meurt au bourg le 30 mars 1702. Yves KERMORVAN assiste notamment à l'inhumation.

Les enfants issus des trois mariages s'entendent parfaitement, étant témoins, parrains et marraines dans les différents actes de la vie. A Treulan, restent Claude KERMORVAN et les trois enfants issus du second lit d'Olivier. L'exploitation est sous-doute suffisamment grande pour accueillir tout le monde. Mais au fil des années, il reste surtout Julienne et Yves KERMORVAN.

De leur mariage, Yves KERMORVAN et Jeanne MAHEAS (n°690-691) ont quatre enfants qui parviennent à l'âge adulte, une fille et trois garçons :

- Andrée (n°345), née vers 1667. Le 2 février 1693, elle épouse Louis LE GUENNEC (n°344), originaire de St Degan en BRECH, village juste sur la rive opposée du Loch. Yves KERMORVAN, Pierre LE LUCH, Jean LE LABOUSSE, René LE HUEC (n°416 de Kerospic) participent notamment aux réjouissances.
- Mathurin né le 5 novembre 1672, filleul de Mathurin LE LUCH et Perrine GUILLAS. Il épouse le 28 juin 1699 Jacqueline CASSAC, originaire de MERIADEC, en présence de Yves et Jean KERMORVAN, Pierre LE LUCH, Jean et autre Jean CASSAC.
- Jacques. Après son mariage avec Marie EVENO, il s'installe à Kerfrequant.
- Jean. Il s'installe à Kerquelfaut.

Yves KERMORVAN meurt le 10 octobre 1703 à Treulan. Six semaines plus tard, le 26 novembre, Andrée vend à ses frères sa portion lui revenant de la succession de ses parents pour la somme de 210L. Le patrimoine familial, comprenant mobilier et immobilier, est ainsi estimable à 840L. Il est assez modeste mais témoigne sans doute de la division de l'exploitation. Les acquéreurs ont la charge de s'occuper de leur mère Jeanne MAHEAS. Ils paient rapidement leur soeur dans le délai prévu de six mois. Ils s'arrangent ensuite entre eux, mais en définitif, c'est bien Mathurin KERMORVAN qui succède à son père. Le 16 décembre 1721, Jeanne MAHEAS s'éteint à Treulan âgée d'environ 80 ans. Elle est inhumée en présence de ses trois fils, ainsi que de Guy et Yves LE LUCH de Kermadio.

6E2090 - Minutes Jacques HENRY - 26/11/1703

Témoins

- Louis LE GUENNEC x André KERMORVAN de St Degan en BRECH.
- Jean KERMORVAN de Kerquelfaut en PLUNERET.
- Mathurin KERMORVAN de Treulan en PLUNERET.
- Jacques KERMORVAN de Kerfrequant en PLUNERET.
- Jeanne MAHEAS, veuve de Yves KERMORVAN de Treulan en PLUNERET.

Les dits Jean, Mathurin, Jacques, Andrée enfants de Yves KERMORVAN et Jeanne MAHEAS.

Biens

Portion des édifices et droits de labourage, stus, engrais, linges, langes, étain, airain, charrue, charrette, ferrements, bestiaux, chevaux, blés secs et levée en terre en quelques lieux et endroits qu'ils puissent être situés et en général sans aucune réservation, appartenant à Andrée KERMORVAN tant de la succession de son défunt père que de la division verbale de sa mère.

Subrogation

Avec le consentement de ladite MAHEAS, les GUENNEC vendent par subrogation aux autres parties Jean, Mathurin et Jacques acquéreurs tiers à tiers, les dits biens pour la somme de 210L. Ils ont déjà reçu ce jour 18L de Jean KERMORVAN. Le restant de 192L sera payé d'ici 6 mois, sans intérêts, quitte de tous frais funéraires des parents. Les acquéreurs seront tenus et s'obligent de loger, nourrir, garder, soigner saine de maladie, entretenir leur mère. Lors de son décès, ils la feront inhumer selon sa condition, et payeront tous ses frais funéraires. Après, il leur appartiendra tout ce qu'elle pourra alors avoir, sans que les GUENNEC ne puisse rien prétendre.

Quittance jointe du 17/03/1704

Louis LE GUENNEC et Andrée KERMORVAN reçoivent 192L de Jean et Mathurin KERMORVAN, dont quittance. Jean et Mathurin s'arrangeront avec leur frère Jacques KERMORVAN.

-oOo-

Julien EVENAS et Julienne KERMORVAN (n°856-857) ont au moins neuf enfants, dont l'aîné Claude le 3 mars 1661, Julienne en novembre 1663, Alain en mars 1669, André (n°428) le 16 avril 1672, François en mars 1675, Pierre en avril 1678 et le dernier Jean en octobre 1683. Parmi les parrains et marraines, figurent la grand-mère Jeanne MAHEAS, les oncles et tantes Julienne EVENAS, Pierre, Mathurin et Marie LE LUCH, Jean KERMORVAN, Marie LE MAU épouse de Pierre LE LUCH, François GUILLEVIC... Le 16 février 1683, alors que sa mère est enceinte d'un dernier enfant, Julienne EVENAS épouse Vincent LE GOHEBEL, qu'elle rejoint aux villages de La Villeuneuve puis de Crabia. Vers la même époque, l'aîné Claude épouse Françoise LE PAN, mais il meurt dès janvier 1685, sans postérité connue.

Sans doute du fait d'un partage avec Yves KERMORVAN, l'exploitation de Julien EVENAS ne semble pas très grande. Elle dispose toutefois d'une paire de petits bœufs abrités dans une écurie avec quatre autres bovins et un cochon. Le matériel n'est pas très important non plus, excepté sept fourches et cinq ruches de paille. La famille vit dans une unique pièce comprenant notamment une table, deux lits, deux coffres et un grand bassin de valeur non négligeable. Parmi les vêtements, 16 chemises peuvent être dénombrées. L'ensemble des biens reste modeste, mais permet de vivre correctement.

Le 15 avril 1688, Julien EVENAS meurt à Treulan l'âge d'environ 60 ans. Le 17, assistent notamment à son inhumation Jean LE PORT, Jean JACOB, Michel BAUDET, Jean LE LABOUSSE. Le même jour à Auray, sa veuve Julienne KERMORVAN est instituée tutrice de ses enfants mineurs. Un peu plus tard, l'inventaire des biens mobiliers ne s'élève qu'à la somme de 109L, dont plus de la moitié pour le cheptel.

B1491 - Sénéchaussée d'Auray - 17/04/1688

Décret de tutelle

Julienne KERMORVAN, veuve de Julien EVENAS, décédé depuis 3 à 4 jours à Treulan en PLUNERET, déclare avoir des enfants mineurs de son mariage.

Témoins

1- Germain COUGOULIC de Fetan Allan en PLUNERET, cousin germain du père.

2- Yves KERMORVAN de Treulan en PLUNERET, frère de la mère.

3- Pierre LE LEUCH de Marquais en PLUNERET, demi-frère de la mère.

Ils nomment la mère tutrice de ses enfants.

B1863 - Sénéchaussée d'Auray - 23/04/1688

*Inventaire après décès de Julien EVENAS de Treulan en PLUNERET*

A la requête de Julienne KERMORVAN sa veuve et tutrice des enfants mineurs de leur mariage.

Commis au greffe : Joseph CORDEROT.

Priseurs : François GUILLEVIC et Julien LE GRO de Treulan en PLUNERET.

MEUBLES ( 9L 10s - 8.7%)

1 bois de lit, la couette de balle, 2 linceuls de réparon, 1 berne .....	6L	
1 table close .....	1L	5s
1 vieux coffre sans clé .....		5s
1 bois de lit, la couette de balle, 2 linceuls de réparon, 1 berne .....	1L	
1 coffre (SCEAU) .....	1L	

LINGES ET VETEMENTS (7L 15s - 7.1%)

5 linceuls de réparon .....	3L	
1 camisole d'étoffe blanche avec 2 culottes de toile .....		10s
8 chemises .....	2L	
5 chemises .....	1L	10s
3 chemises .....		15s

USTENSILES DE CUISINE (12L 1s - 11.0%)

1 mée à pâte .....		5s
1 trépied .....		2s
1 pot de fer .....	1L	10s
1 petit bassin d'airain .....		15s
1 grand bassin .....	9L	
5 écuelles & 5 cuillères de bois .....		4s
1 rangeot .....		5s

ANIMAUX (64L 10s - 59.0%)

2 petits boeufs .....	21L	
3 vaches et 1 génisse .....	36L	
1 cochon .....	7L	
3 poules .....		10s

MATERIEL ET OUTILS AGRICOLES (9L 11s - 8.7%)

1 charrue complète .....	1L	5s
1 vieille charrette .....	2L	
4 fourches de bois .....		2s
3 fourches .....		18s
2 fléaux .....		2s
2 piguelles, 1 pelle de fer, 1 croc .....	1L	
1 pelle de bois et 1 roseau .....		4s
2 râtaeux à dents de fer .....		6s
2 sarcloirs .....		2s
2 faucilles .....		10s
1 faucillon .....		5s
1 tranche, 1 étrépe .....	1L	5s
1 tranche et 1 tarasse .....		9s
2 cribles et 1 sac .....		6s
1 offe avec ses pilons .....		8s
4 ruches de paille .....		4s
1 grande ruche de paille .....		5s

PRODUITS AGRICOLES (6L - 5.5%)

5 perrées de seigle .....		NC
2 perrées de mil .....		NC
1 mulon de paille de seigle .....	1L	10s
1 petit mulon de fagots .....	1L	10s
Les marnies .....		3L

BLES EN TERRE

2 journaux 1/2 ensemencés sous seigle.

BATIMENTS

Pièce principale - Ecurie - Grenier - Rue à battre

TOTAL GENERAL : 109L 7s

Le 6 février 1690, âgé de près de 21 ans, Alain EVENAS épouse Marie LE PLUART du bourg, en présence de Yves, Gilles LE PLUART, Michel BAUDET. Il reste à Treulan, où il prend logiquement la succession de son père sur l'exploitation. En janvier 1692, sa fille aînée Françoise a pour parrain son oncle André, qui travaille au village de Guern, et pour marraine Françoise LE PLUART du bourg. Le 25 août 1693, après avoir été décrété de justice, le dit André EVENAS (n°428) épouse Marguerite LE PLUART, veuve à 24 ans de Yves LOFONAT, sans parenté connue avec Marie LE PLUART. Ce mariage est cependant éphémère, puisque André se remarie le 14 février 1695 à Françoise... LE PLUART (n°429), du bourg, qui elle est bien la sœur de Marie<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> L'acte de décès de Marguerite LE PLUART n'a pas été retrouvé avant le remariage de 1695, ni même la naissance d'un enfant du couple. Le mariage d'Alain EVENAS en 1690 devrait être décrété de justice.

B1524 - Sénéchaussée d'Auray - 27/07/1693

Double décret de mariage

André EVENAS f. Julien (+) & Julienne KERMORVAN de Treulan en PLUNERET, 23 ans,  
& Marguerite LE PLUART f. Louis (+) et Jacquette MADEC de Laitz en PLUNERET, 24 ans

Témoins pour André

- 1- Julienne KERMORVAN, mère.
- 2- Germain COUGOULIC de Coetazallan en PLUNERET, cousin germain du père.
- 3- Alain EVENAS de Treulan en PLUNERET, frère germain d'André.

Témoins pour Marguerite

- 1- Jacquette MADEC, mère.
- 2- René LE PLUART de St Goustan en AURAY, frère germain.
- 3- Pierre GUILLAM de St Goustan en AURAY, beau-père de Marguerite.
- 4- François PHILIBERT de St Goustan en AURAY, cousin au 1/3.

Quelques mois plus tard, le 12 septembre 1695, Julienne KERMORVAN s'éteint sexagénaire. Le lendemain, elle est inhumée dans la nef de l'église en présence de son frère Yves, Yves KERGOSIEN, Julien LE GRO. Cette fois encore, la justice est très rapide pour la prise en charge des enfants encore mineurs. Le dernier Jean, âgé d'à peine 12 ans, reste auprès de son grand frère Alain, qui devient son nouveau tuteur à l'âge de 26 ans. Les trois autres frères, André, François et Pierre, âgés respectivement de 23, 20 et 17 ans, demandent par contre d'être mis en curatelle sous l'autorité de leur parent Julien LE GRO de Treulan. Cette curatelle est quelque peu étonnante pour André, qui par son mariage est pourtant majeur.

B1533 - Sénéchaussée d'Auray - 13/09/1695

Décret de curatelle

André, François & Pierre EVENAS enfants de + Julien et + Julienne KERMORVAN de Treulan en PLUNERET, déclarent être âgés de plus de 17 ans, et vouloir administrer leurs biens sous l'autorité de Julien LE GRO de Treulan.

Témoins

- 1- Alain EVENAS de Treulan en PLUNERET, frère.
- 2- Vincent LE GOHEBEL de Villeneuve en PLUNERET, beau-frère.
- 3- Guenael COUGOULIC de Bot Allan en PLUNERET, oncle paternel.
- 4- Pierre LE LUCH de PLUNERET.
- 5- Yves KERMORVAN de Treulan en PLUNERET.

B1533 - Sénéchaussée d'Auray - 13/09/1695

Décret de tutelle

Nomination d'un nouveau tuteur pour Jean EVENAS, 16 ans, f. + Julien & + Julienne KERMORVAN, suite au décès de cette dernière, première tutrice. Les témoins ci-dessus nomment tuteur Alain EVENAS.

Laissant l'exploitation à leur aîné Alain, tous les frères EVENAS vont progressivement quitter Treulan. André va barouder dans différents villages dont Kerospic, avant de s'installer plus durablement à Lomelec. François s'installe au Cosquer après son mariage en février 1698 avec Yvonne LE BLEAVEC. Pierre part pour la paroisse de PLUMERGAT, après son mariage en février 1701 avec Jeanne LARGOUEC, originaire de Ste Anne. Le devenir de Jean est inconnu.

B1549 - Sénéchaussée d'Auray - 24/01/1701

Décret de mariage

Pierre EVENAS f. Julien (+) & Julienne KERMORVAN (+), de Ste Anne en PLUNERET,  
& Jeanne LARGOUEC f. Jacques et Julienne LE MAU de Ste Anne en PLUNERET.

Témoins

- 1- Julien LE GRO de Treulan en PLUNERET, curateur spécial.
- 2- Alain EVENAS de Treulan en PLUNERET, frère.
- 3- André EVENAS de Kerospic en PLUNERET, frère.
- 4- François EVENAS de Cosquer en PLUNERET, frère.
- 5- Vincent LE GOHEBEL de Crabia en PLUNERET, beau-frère.

Alain EVENAS meurt le 18 avril 1720.